

Plaquette info patient

Les antibiotiques, c'est juste quand il faut

■ C. Murlan Arlin LR

Suite à l'élaboration en 2014 d'une plaquette destinée aux patients sur les gestes utiles à connaître et à adopter pour participer activement à la prévention des infections associées aux soins (IAS), le CISS, l'Arlin et l'ARS ont souhaité travailler sur un nouvel outil à destination des usagers pour promouvoir le bon usage des antibiotiques en médecine de ville.

L'Arlin a été chargée de constituer un groupe de travail réunissant les représentants des usagers, les prescripteurs de ville, les infectiologues et les instances régionales intervenant sur ce sujet. La région Languedoc Roussillon dispose d'un réseau de référents antibiotiques et d'un diplôme universitaire d'infectiologie en médecine de ville, un appel à volontariat pour participer à ce groupe a donc été lancé vers ces deux publics. L'URPS médecins libéraux, le service médical de la CPAM et le médecin référent IAS de l'ARS ont participé activement à ce groupe. Le CISS, comme en 2014, a été pleinement associé dès le commencement du projet. Un groupe de 43 personnes a finalement travaillé sur la définition précise des thèmes abordés dans cette plaquette, son mode de distribution et l'élaboration de son contenu.

L'objectif de notre support est l'accompagnement de la non prescription d'antibiotique par les médecins généralistes lors d'infections d'origine virale. Il est destiné à être remis par les médecins généralistes à leur patient, afin de renforcer leur message. La diffusion de cette plaquette est portée par l'URPS médecins libéraux. Elle sera distribuée aux médecins généralistes volontaires, après inscription sur le site de l'URPS. Cette diffusion via l'union régionale des médecins est un gage de réussite pour toucher les médecins libéraux et susciter leur engagement dans la lutte contre l'émergence de la résistance bactérienne.

Chaque professionnel inscrit recevra 200 exemplaires de cette plaquette ; 200 000 exemplaires seront édités (soit 1000 destinataires) et envoyés par voie postale à l'occasion de la journée européenne de bon usage des antibiotiques, le 18 novembre 2015. Ce projet a été financé par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de l'ARS LR, via le CISS.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016, du récent PROPIAS et de l'instruction du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance sous la responsabilité des ARS, qui relèvent tous l'importance de l'information des patients pour limiter l'usage des antibiotiques. Le slogan « *tous ensemble, sauvons les antibiotiques* » du rapport du groupe de travail sur la préservation des antibiotiques présidé par le Pr Jean Carlet résume cette problématique et a été repris sur notre première page.

Notre support se limitant à la non prescription et non au bon usage elle s'intitule « **les antibiotiques, c'est juste quand il faut** » (et non juste ce qu'il faut, campagne lancée par la Spilf-le Lien et la FHF).

Elle se présente sous la forme d'une bande dessinée, détaillant la consultation d'un papa et de son enfant fiévreux dans un cabinet médical. Six vignettes différentes illustrent le déroulement de la consultation et imagent les principales demandes des patients et les réponses que le médecin peut y apporter afin de les rassurer sans prescription inutile et néfaste d'antibiotiques. Deux vignettes mettent en scène virus et bactéries pour illustrer ce message. Il s'agit d'une brochure en couleur avec pliage accordéon (format 10.5X15 plié).

